Image not found or type unknown

Litige avec une ecole et frais de recouvrement

Par **jb29140**, le **20/05/2015** à **11:02**

bonjour
je viens vers vous car depuis peut un cabinet de recouvrement me harcèle pour le recouvrement de 1800€ correspondant a des frais de scolarité.
il y a 3 ans mes parents m'ont fait signer un contrat avec une école a distance, sans me préciser le prix de celle-ci en me disant que de toute façon c'est eux qui paieraient les frais, ,j'ai donc signer sans connaissance de causes, et maintenant le cabinet me réclame 1800€ correspondant aux frais de scolarité, hors je n'ai jamais eu les cours (ce sont mes parents qui les ont reçus et jamais ils me les ont donnés) depuis je suis en froid avec mes parents car ce n'est pas la première fois qu'ils me font un coup dans le dos, je suis étudiant et je n'ai pas cette somme, je ne sais vraiment pas quoi faire pour résoudre cette histoire. je n'aurai jamais signé si j'avais eu vent du montant des frais.
merci de répondre a mon pb

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés